



Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP)

REGION DE FATICK

INTRODUCTION

A partir de la scission de l'ex-région du Sine- Saloum en 2 régions : Kaolack et Fatick, cette dernière a été créée avec le découpage administratif de 1984, plus précisément le 22 février par la loi 84- 22. Fatick a une superficie de 7935 km² soit 4,4% du territoire national. Elle est limitée au Nord et Nord- Est par les régions de Diourbel et Louga, Thiès au Nord- Ouest, Kaolack à l'Est et enfin au Sud la Gambie et l'océan atlantique à l'Ouest.

La région compte trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), 10 arrondissements, 35 communautés rurales et 2097 établissements humains dont 8 communes, 927 villages officiels et 1162 hameaux.

Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1988 a fait ressortir une population de 509 702 hbts (soit 7,3% de la population nationale), d'où la densité de 64 hbts au km² (supérieure à la moyenne nationale qui est de 35 hbts au km²). Cette population est en majorité jeune avec plus de 57% des moins de 20 ans.

La répartition de la population en groupes d'âges a été élaborée en 1997 par le Service Régional de la Statistique et elle se présente comme suit : 49% pour les enfants (moins de 15 ans) ; 30% pour les jeunes (15 à 35 ans) ; 21% pour les adultes (plus de 35 ans). En 1999, la population était estimée à 618 837 hbts, soit une densité de 78 hbts au km² (source DPS)

Au niveau économique, l'agriculture dépasse de loin les autres activités avec une population active de 90% et est dominée par la culture arachidière. A part cette culture de rente, il y a aussi la pastèque, le sésame et des cultures maraîchères et fruitières en petite quantité. Le mil constitue la principale culture vivrière suivie du riz, du maïs et du niébé.

Cependant, l'agriculture est confrontée à des difficultés majeures :

- la dégradation des terres due à la monoculture de l'arachide, au surpâturage, à la faible fertilisation des sols (manque d'engrais), aux difficultés d'accès aux intrants et à l'absence de jachère (manque de terres cultivables).
- La salinisation des sols qui se présente avec un degré d'avancement élevé des tannes (terres arides et salées)
- Le déboisement fréquent
- L'insuffisance des ressources en eau pour les cultures maraîchères et fruitières entraînant une non-occupation pendant la période de la saison sèche
- La vétusté du matériel agricole et le sous- équipement

L'élevage vient en deuxième position et malgré l'importance du cheptel qui occupe la 5^{ème} place au niveau national (source : Service Régional de l'Elevage de Fatick 1998), le vol de bétail est vivement décrié par les populations.

La pêche constitue également un secteur important générant beaucoup d'emplois : transformation des produits halieutiques par les femmes entre autres. Comme tous les autres secteurs, la pêche connaît des problèmes d'ordre institutionnels, naturel, organisationnel, technique et financier.

Ces problèmes sont relatifs à l'existence de conflits entre acteurs de la pêche artisanale et industrielle, au non respect du Code de la Pêche, à l'absence d'un marché régional pour l'écoulement des produits, à

l'enclavement de certaines zones dont l'accès est difficile (îles du Saloum), au manque d'infrastructures de conservation et de crédits bancaires.

Les mines de la région sont le sel, les coquillages, les sables titanifères et la tourbe. Le sel bien qu'étant un secteur porteur est mal exploité : caractère artisanal de son exploitation, faiblesse de l'organisation des acteurs, le manque de débouchés des petits exploitants.

Les principales unités industrielles sont localisées dans la zone de Kahone à quelques kilomètres de Kaolack commune, ce qui provoque une déconnexion avec Fatick.

Le dynamisme de l'artisanat dans la région est incontestable, mais n'exclut pas un faible niveau d'équipement, d'accès au crédit.

Le tourisme quant à lui occupe une place de choix dans le tissu économique de la région (fleuve avec les îles du Saloum, ensoleillement, sites historiques comme Foundiougne) On note entre autres comme contraintes l'accès difficile à certains sites, les difficultés d'approvisionnement en carburant pour les sorties de mer.

Le commerce qui jadis occupait une place importante dans la région de Fatick, pendant la période coloniale se particularise aujourd'hui à travers un commerce de détail qui se développe avec les marchés hebdomadaires.

Les difficultés de ce secteur sont relatives à la désarticulation du circuit commercial, la faiblesse du pouvoir d'achat des populations, l'enclavement des îles , l'absence de banques et la forte polarisation exercée par Kaolack.

II- ANALYSE DU CONTEXTE DE LA PAUVRETE : CARACTERISTIQUES

2.1. Analyse historique

Situation de départ

De l'avis de beaucoup de personnes du 3^{ème} âge, Fatick fut une région prospère. Cette prospérité était essentiellement basée sur l'agriculture. Les pluies étaient abondantes, les sols fertiles et à part la culture du mil et de l'arachide, d'autres cultures vivrières et commerciales étaient de mise. La population active était composée essentiellement d'agriculteurs et d'éleveurs.

Fatick était aussi un centre d'échanges commerciaux. De grandes maisons de commerce et des usines de décorticage étaient implantées Des hommes d'affaires célèbres comme le transporteur Antoine Koury étaient basés à Fatick.

Les années 60

Les années 60 sont surtout marquées par la fermeture des grandes maisons de commerce et des usines de décorticage.

A partir des indépendances, on assiste à la suppression des maisons de commerce au profit des coopératives qui ont montré leurs limites : manque de formation, de gestion adéquate, de remboursement des crédits. Ces fermetures ont contribué à la mise au chômage de beaucoup de personnes.

Les années 70

Ce sont les années des grandes sécheresses. Le manque de pluies et la salinisation des terres occasionnent une diminution des rendements agricoles. Le manque de terres arables renforcé par l'abandon des anciennes pratiques culturales comme la jachère et l'assolement font que les différentes cultures ne donnent plus leurs fruits La désertification se poursuit à cause d'un déboisement accrue de même que la

surexploitation des terres et le surpâturage. Cette période marque notamment le désengagement de l'Etat envers les paysans avec la nouvelle politique agricole (NPA).

En effet, ce manque de subvention et d'encadrement constitue un des facteurs de paupérisation des paysans (estompement des expériences de cultures avec la SODEVA par exemple) Les semences fournies par l'Etat ne sont pas suffisantes et de bonne qualité.

La recherche ne progresse pas pour s'adapter au nouveau contexte (sécheresse, salinisation), manque de rénovation du matériel pour une diversification des cultures. Tout ceci a eu pour conséquence un exode rural massif vers les terres neuves de Koumpentoum et des jeunes vers Dakar.

Ces années sont matérialisées par une recrudescence des besoins et un manque de main d'œuvre pour les cultures étant donné que les charges familiales augmentent et les jeunes sont non productifs.

Les années 80

Le département de Fatick est érigé en région sans pour autant être doté de moyens et ressources nécessaires. La régionalisation accentue le processus de paupérisation et il y a un manque d'intégration régionale. Le département de Gossas entretient plus de rapport avec la région de Diourbel de même que le département de Foundiougne avec la région de Kaolack.

La polarisation par la région de Kaolack où beaucoup d'activités industrielles ont été déplacées (industries textiles à Kahone), entraîne un problème de communication entre les différents départements et constitue en général un frein au développement des activités économiques.

Les capacités de mobilisation des ressources financières restent faibles du fait que Kaolack a des structures administratives plus fonctionnelles et une économie plus dynamique. La décentralisation a beaucoup lésé la région de Fatick et il est noté un manque de représentation des ressortissants de la région de Fatick dans les activités industrielles.

Les conséquences que cette politique de régionalisation a entraîné sont nombreuses : appropriation des champs par des usines non fonctionnelles; manque de débouchés pour l'écoulement des produits agricoles ; manque d'infrastructures (trains en diminution, les voies ferrées ne sont plus praticables) ; mauvaise distribution des produits halieutiques (l'essentiel est acheminé vers Dakar, Kaolack et Diourbel)

Les années 90

La région stagne. L'enclavement ne favorise pas l'émergence d'une économie locale, les écosystèmes se dégradent. Le secteur informel local n'a que des capacités limitées d'offre et d'emploi. Les jeunes émigrent vers Dakar ou d'autres lieux.

Le désengagement de l'Etat se fait toujours ressentir malgré les efforts des nombreuses ONG d'appuyer le monde rural : manque de suivi des plans d'action. Des problèmes de sécurité se signalent également surtout avec le vol des bétails.

2.2. Profil régional de la pauvreté

Les différents résultats découlant de l'enquête de perception de la pauvreté dans la région de Fatick appuyés par la cartographie de la région montre un faible accès aux services sociaux de base : éducation, santé, eau potable logement et voies de communication. Ceci peut s'expliquer par le désenclavement de la région ainsi que les faibles capacités de l'économie locale à se développer.

L'accès à l'éducation

Du fait des différents programmes de sensibilisation à l'éducation scolaire et à l'alphabétisation, on note un accès assez satisfaisant à l'école sauf pour certains départements et villages reculés dans la zone rurale.

Cette faiblesse d'accès concerne l'arrondissement de Toubacouta dans le département de Foundiougne et particulièrement les communautés rurales de Nioro Alassane Tall, Keur Saloum Diané, Keur Samba Guèye. Il en est de même pour l'arrondissement de Colobane dans le département de Gossas et le pourcentage d'accès est de 30 à 50%.

Aussi, certains villages sont laissés pour compte et les parents sensibilisés sont obligés d'inscrire leurs enfants dans les écoles environnantes dont les plus courtes distances se situent entre 1,5 et 2 km.

On note toujours un facteur culturel et religieux bloquant par rapport à l'éducation. Certaines populations préfèrent envoyant leurs enfants à l'école coranique ou les assigner très tôt aux activités champêtres, pastorales, halieutiques et commerciales. Ils ne voient pas la nécessité de l'apprentissage à l'école française et considèrent que c'est une perte de temps.

L'accès à la santé

Le domaine de la santé est un problème qui se pose avec acuité dans la région et est situé principalement par rapport à l'accès aux structures sanitaires et aux médicaments.

Les structures sanitaires sont déficitaires surtout en milieu rural et rares sont les villages qui possèdent une case de santé. Ces populations sont donc obligées de parcourir des distances assez longues pour accéder à ces structures (postes de santé dans les communautés rurales et centres de santé dans les communes).

De même l'accès aux médicaments constitue un casse-tête pour les populations qui les trouvent chères.

A travers la cartographie portant sur l'accès à la santé, les communautés rurales de Nioro Alassane Tall, Keur Samba Guèye (département Foundiougne), Colobane, Ndiago, Ngathie Naoudé ont un pourcentage d'accès très faible et il se situe entre 10 à 25%.

Viennent après d'autres zones comme Toubacouta, Keur Saloum Diané, Dioussong, Djilor, Djirnda (département de Foundiougne), Loul Sessène, Diouroup, Mbelacadio, Niakhar, Diakhao (département de Fatick), Patar, Ouadiour, Mbadakhouné, Mbar, Sadio (département de Gossas) et dont l'accès se situe entre 25 à 50%.

L'accès à l'eau potable

Le problème de l'eau est crucial dans la région de Fatick. Non seulement elle est en quantité insuffisante, mais elle n'est pas de bonne qualité (présence notoire de fluor). La procuration de l'eau est un calvaire pour les zones rurales mais aussi en milieu urbain particulièrement dans les quartiers périphériques ou nouvellement lotis. Ces déficiences ont des conséquences énormes sur la santé (manque d'hygiène); l'éducation (les parents retiennent dès fois 1 ou 2 enfants à l'école pour les corvées liées à la recherche de l'eau), l'économie (les animaux qui doivent aider les paysans dans les travaux champêtres se voient assignés la tâche de trouver l'eau à des kilomètres très longs. Le plus souvent, l'eau n'est pas gratuite et il faut payer 75 f CFA le baril de 200 litres, 10 f CFA la bassine)

Dans le département de Foundiougne, l'arrondissement de Toubacouta ; les communautés rurales de Djoussong, Nioro Alassane Tall, Keur Saloum Diané, Keur Samba Guèye, et Sadio dans le département de Gossas accèdent à l'eau difficilement et de manière insuffisante : entre 0 et 25%. Toujours dans le département de Gossas, les communautés rurales de Mbar, Colobane, Taïf, n'atteignent pas la moyenne d'accès à l'eau : entre 25 et 50%.

L'accès aux voies de communication

L'enclavement de certaines zones de la région de Fatick constitue un frein à l'épanouissement des activités économiques. Il concerne principalement le département de Foundiougne : les communautés rurales de Dionewar, Djirnda, Bassoul, Keur Saloum Diané, Keur Samba Guèye de même que Sadio (département de Gossas). Leur taux d'accès à une route est très faible : 0- 20%. En général, pour beaucoup de zones situées dans les trois départements, ce taux se situe entre 20 et 45%.

III- LES PROBLEMES A RESOUDRE: CAUSES ET MANIFESTATIONS

Le processus de paupérisation dans la région de Fatick se note à divers niveaux : historique, géographique, démographique, socio-culturel, économique.

Les facteurs naturels

La sécheresse et la désertification, le manque de fertilisation des sols, la sur-exploitation des terres provoque une saturation de l'espace agricole et partant une forte baisse des rendements agricoles. Les autres secteurs de la production économique paient aussi un lourd tribut à ces faits structurants de la pauvreté.

L'élevage a subi un coup dur avec la dégradation du parc arboré qui fait que le maintien des troupeaux dans la région devient de plus en plus compliqué. Le parc arboré a vieilli et n'est pas régénéré. Les explications de ce non renouvellement sont multiples : disparition des jachères, généralisation de la culture attelée, régression des germinations, impact direct de la sécheresse, rigueur du climat avec une diminution de la saison pluvieuse).

La sécheresse provoque également l'assèchement des mares et l'abaissement des nappes phréatiques de même que l'érosion éolienne qui gagne une partie sur les mares et marigots.

Le déclenchement du processus de paupérisation s'explique en outre par la salinisation des sols. Aussi, le développement des tannes freine l'extension des terres cultivables.

Le désengagement des institutions notamment des services agricoles matérialisé par le non octroi des semences à temps et en quantité suffisante renforce la paupérisation des populations.

Facteurs socio-culturels

Compte tenu des rénovations rapides du système culturel, marquée par une mécanisation de plus en plus accrue, les paysans sèrères ont des difficultés à s'adapter à ce changement.

De même, le droit d'aînesse qui représente une valeur cardinale chez les sereer fait que la gestion foncière est toujours détenue par les anciens. Ainsi, les femmes et les jeunes sont lésés dans le partage des terres arables et n'ont accès à la fumure et aux équipements qu'en dernier lieu.

La paupérisation entraîne avec lui des effets touchant tous les domaines : nutritionnel, sanitaire, éducationnel. D'une part, l'application stricte des interdits alimentaires (surtout pour les femmes enceintes), entraîne des déficiences nutritionnelles de tous ordres.

D'autre part, le sèrère s'attache davantage à des cérémonies familiales telles que décès, mariages, à l'occasion desquelles, des investissements énormes sont faites et négligent le plus souvent l'aspect sanitaire.

Il y a aussi un autre facteur culturel déterminant par rapport à la dimension éducationnelle qui est le fait que les sérères niominkas (habitants des îles du Saloum), n'ont pas la culture d'envoyer leurs enfants à l'école française et préfèrent de loin l'école coranique. Ce qui constitue un facteur bloquant parmi tant d'autres faits structurants de la pauvreté

Facteurs économiques

Du point de vue économique, l'explication majeure tourne autour de l'estompement des activités portuaires pendant la période coloniale, caractérisée par un commerce intense. Le commerce en général et la traite arachidière ont subi un coup dur après la période coloniale et on assiste au remplacement des escales (lieux où s'effectuait la traite arachidière et d'autres formes d'échanges) par les marchés ruraux.

La mise en fin de l'émergence des escales a entraîné des bouleversements multiples : perte de pouvoir administratif et économique, détournement des voies de communications vers de nouveaux emplacements commerciaux (Kaolack).

Le manque d'infrastructures (accès encore faible par rapport aux services sociaux de base), le sous-équipement et la vétusté du matériel agricole, le manque d'usines de conservation des produits halieutiques, d'aires de transformation, de quais de pêche favorisés par le désengagement de l'Etat sont manifestes dans la région de Fatick. L'argent capitalisé n'est plus suffisant pour acheter un matériel qui se fait en plus en plus cher.

Cet état de fait est accentué par l'enclavement de la région, faute de voies de communication suffisantes et praticables, occasionnant un manque de débouchés pour la commercialisation.

L'amenuisement des ressources touche pratiquement toutes les catégories socio-économiques : agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, familles nombreuses sans soutien et/ ou une seule personne travaille.

D'autres causes de la paupérisation liés à la conjoncture économique apparaissent. Il s'agit de la disparition du soutien de famille, de l'inactivité des autres membres, de la perte de l'emploi, de la retraite, des départs volontaires mal gérés. Tous ces facteurs sont des indicateurs marquant du processus de paupérisation.

Il s'y ajoute que le relais n'est pas pris par les enfants soit parce qu'ils ne sont pas majeurs, soit parce qu'ils n'ont pas encore trouvé un emploi. L'inactivité des jeunes s'expliquant par l'exode rural ou l'occupation dans les loisirs pendant l'hivernage freine l'accroissement de la productivité économique. L'abandon scolaire des enfants est massif par découragement ou par manque de moyens pour assurer les frais de transport et de scolarité.

IV- EXPERIENCES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Comme expériences réussies de lutte contre la pauvreté, on peut citer :

4.1. Les projets : forces/ réussites/ acquis

- Le PASA (projet anacardier de Sokone) qui avec la vulgarisation de l'anacardier a contribué à l'amélioration des sources de revenus.
- Le projet maïs de Keur Samba Guèye qui a aussi contribué à la diversification des produits alimentaires.
- Les ouvrages hydro- agricoles construits par les populations avec l'aide de partenaires au développement. Dans les arrondissements de Djilor, Toubacouta. Ils ont contribué à l'augmentation de la production agricole à travers la récupération des terres salées
- Le projet d'embouche bovine dans le département a pris fin depuis 1999 car il n' y a pas eu de réinvestissement.
- Le projet Santé qui comporte deux volets : planification familiale (94- 98) et projet d'accompagnement économique.(96- 98). Le projet se poursuit toujours à travers le financement à des groupes relais. Pour la commune de Fatick, le financement est affecté à des auxiliaires de planification familiale comme

crédit rotatif, auxiliaires issus des groupements de promotion féminine Beaucoup de moustiquaires imprégnés ont contribué à la lutte contre le paludisme.

- Le projet de lutte contre le SIDA financé par les canadiens en 94- 95 en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse.
- Le projet d'embouche bovine dans la maison d'arrêt pour la réinsertion des détenus depuis 89 et a duré 3 ans. Le détournement des fonds de la part des régisseurs a constitué la contrainte majeure pour la poursuite de ce projet.
- Projet de dotation de fonds de réinsertion financé par l'action sociale à l'association nationale des handicapés moteurs. Ce projet a démarré depuis 99 et a affecté 400 000 f. cfa pour les mal voyants, 500 000 f. cfa, ceci pour l'année 2000. Pour l'année 2001, cette dotation s'élève respectivement à 300 000 f. cfa et 400 000 f. cfa, financements non remboursables. Ce projet doit durer 10 ans.
- Le projet économique des groupements féminins pour l'allègement des travaux de la femme
- Le projet d'assistance aux petits producteurs avec l'octroi de crédits, de semences. Ce projet est non fonctionnel depuis 98 pour beaucoup de localités, faute de remboursement des crédits alloués.
- Le projet Micro- jardin pour la commune et le département de Fatick destiné au maraîchage biologique En 2001, il est parvenu à un ciblage de 12 groupements féminins avec 12 bénéficiaires dans chaque groupement
- Le projet ANCAR (agence de vulgarisation agricole) en remplacement au PNVA pour faire passer les nouvelles techniques aux paysans. Ce projet qui est mis en cours d'exécution dans la région de Fatick depuis le 1^{er} octobre a des antennes au niveau de chaque communauté rurale.
- Le PMIA (Projet de Modernisation et d'Intensification de l'Agriculture) dont le but est d'aider tous les types de producteurs : agriculture, élevage, pêche, eaux et forêts, transformation et commercialisation des produits agricoles de la région. Le PMIA travaille en collaboration avec le crédit mutuel, la SGBS, la CBEAO et d'autres crédits mutuels agréés. Le crédit mutuel affecte 1 million jusqu'à 5 millions et les banques à partir de 5 millions jusqu'à 50 millions sous forme de prêts individuels ou collectifs.

4.2. Limites

Ces expériences surtout celles relatives à l'agriculture et l'élevage posent en général des problèmes d'appropriation aux populations faute de mauvaise gestion.

4.3. Les programmes étatiques : forces et limites

- Les Programmes d'Insémination Artificielle (amélioration de la race bovine et augmentation de la production de lait).
- Le PDRH (Programme de Développement des Ressources humaines avec la construction de puits pour le maraîchage, d'une case foyer pour les femmes permettant à celles ci l'occupation à des activités génératrices de revenus, (télécentre, boutique, gestion des moulins à mil), l'alphabétisation fonctionnelle.
- Beaucoup de projets d'accompagnement d'un montant de 5 millions sont mis en en vigueur par ce programme.
- Le Programme de Lutte contre la Pauvreté notamment dans les domaines de la santé et de la nutrition. Il a concouru à l'installation de 4 centres de nutrition : pesée des enfants, aliments fournis par le PAM, don de farine de maïs aux enfants et femmes enceintes, vaccination des enfants, suivi de carnet sanitaire pour les femmes, conseil et information concernant les problèmes de santé, creusets de puits, installation de bornes fontaines. Ce programme a réussi sur le plan de la prévention sanitaire et de l'accès à l'eau potable, mais néanmoins, il y a eu un problème de conscientisation dû à un refus de changements de certains comportements.
- Le Programme Décennal du Gouvernement du Sénégal avec la Banque Mondiale dont la 2^{ème} phase est en vue avec l'installation de garderies d'enfants pour les enfants de plus de 3 ans
- Le Programme de Nutrition Communautaire (PNC) en 97 au niveau de Fatick avec comme initiatives locales l'installation de centres de nutrition communautaires ; il participe à la résorption du chômage pour les ressortissants de la commune de Fatick.

- Le Programme Hydraulique Villageoise (forages, puits, adduction d'eau potable) depuis 87 jusqu'à présent. Il est financé par la Hollande, l'Allemagne, les collectivités locales et les populations. Ils ont un fonds de dotation sous forme de crédit revolving pour appuyer les GPF. En collaboration avec la CARITAS, ils ont procédé depuis 90 à l'ouverture d'un compte pour chaque groupement.
- Le Programme d'Exploitation Artisanale et l'odation du Sel avec l'appui de l'UNICEF comportant une fédération des groupements qui exploitent le sel dans le département de Fatick.
- Le Programme d'Alphabétisation depuis 90 avec comme priorité les femmes (construction de 25 classes et augmentation de 5 classes chaque année ; machines à coudre pour les centres les plus performants ; cours de couture aux femmes ; centres de coiffure à Palmarin).
- Le Programme de Sécurité Alimentaire avec la mise en place de 5 banques de céréales dans le département
- Le Programme d'Allègement des travaux de la femme depuis 99: dotation de moulins à mil
- Le Programme de Maraîchage en contre saison depuis 97 qui rencontre un problème organisationnel et un manque de financement pour la rénovation du matériel
- Le Programme de Production Animale qui s'insère dans le cadre du Programme Fondation Jean Paul II : mise en stabulation ou embouche bovine, système de reproduction des caprins
- Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) orienté vers les cantines scolaires en partenariat avec les enseignants. Mais, il y a eu un détournement des objectifs à cause de la polarisation des activités par certains enseignants
- Le Programme d'Aménagement des Surfaces sous l'égide de l'Union Européenne en 2000 : installation de barrages et digues anti- sels. Ce programme rencontre un blocage important lié au manque de pluies pour alimenter les barrages.
- Parmi les politiques et programmes n'ayant pas eu des impacts positifs sur la pauvreté dans la région, on peut citer : les nouvelles politiques agricoles, industrielles, les politiques d'ajustement structurel.

4.4. Elaboration des PLD

Les ONG/ OP

Les ONG et OP intervenant dans la région se concentrent en général sur l'appui au développement et la lutte contre la pauvreté. Parmi les différents secteurs d'appui, on peut citer : les services sociaux de base, l'accès au crédit, la promotion de l'entrepreneuriat rural, la formation d'acteurs pour conduire des actions de développement.

Ces ONG rencontrent également des limites qui sont liés le plus souvent au manque de coordination, la polarisation des activités par une seule ou un petit groupe de personnes, le manque de suivi des plans d'action.

V- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

5.1. Tendances favorables à renforcer :

- La volonté de plus en plus grande des populations à participer à la conception et à la mise en œuvre des programmes qui les concernent et l'implication des ONG
- La prise en compte des préoccupations réelles des populations par le biais des conseillers ruraux
- L'élargissement de l'éventail des médicaments vendus dans le cadre de l'initiative de Bamako
- L'adoption du mode d'intervention des partenaires au développement
- Le renforcement des cadres de concertation existant au niveau local
- La mise en place d'équipements et d'allègements des travaux de la femme (puits, moulins etc) et d'accès à l'eau potable

- L'alphabétisation et la scolarisation
- La santé communautaire
- La coopération décentralisée
- Le désenclavement

5.2. Tendances négatives à stopper

- La hausse des prix de denrées de première nécessité
- La mauvaise gestion des revenus des ménages (dépenses de prestige et de gaspillage dans les cérémonies familiales)
- Le fatalisme et l'individualisme
- Le manque de civisme chez les jeunes surtout en milieu urbain

5.3. Secteurs prioritaires pour réduire la pauvreté

- **L'agriculture**
- **L'élevage**
- **La pêche**
- **Le commerce**

5.4. Ciblage des groupes vulnérables

Les mesures de réduction de la pauvreté devraient prioritairement cibler :

Les jeunes

- la petite enfance du fait de leur santé fragile et de l'insuffisance des garderies d'enfants
- les enfants qui ont aussi une santé fragile ; l'accès et le maintien à l'école est souvent difficile ; il n'existe pas de structures d'accueil pour ceux dont la scolarisation est interrompue
- les jeunes adolescents ne fréquentant ni école, ni centre de formation professionnelle courent les plus grands risques de se retrouver dans la délinquance, la drogue
- les talibés constitue le groupe de jeunes le plus vulnérable parce que n'ayant pas de base familiale. Ils n'ont pas accès à l'éducation, à la santé.

Les handicapés

Les handicapés moteurs, visuels, auditifs, albinos, lépreux, malades mentaux ne bénéficient pas d'une formation adaptée et cela accentue leur marginalisation.

Les femmes

- Chefs de ménage
- Veuves ayant en charge une progéniture
- Divorcées dont le mariage constituait une sorte de sécurité sociale
- Enceintes et allaitant dont la santé est particulièrement fragile
- Prostituées

Les personnes du 3^{ème} âge

- Les retraités dont la pension est faible et les conditions de paiement fatigant, leur sécurité sociale est extrêmement limitée
- Les non pensionnaires , paysans, pasteurs et pêcheurs n'étant plus en mesure de travailler et ne bénéficiant pas non plus de sécurité sociale

VI- OBJECTIFS PRIORITAIRES ET RESULTATS A ATTEINDRE

Cinq objectifs prioritaires ont été proposés par les populations ainsi que les résultats attendus pour chaque objectif.

1. AMELIORER L'EDUCATION ET LA FORMATION

- Généralisation de l'alphabétisation
- Amélioration de la situation scolaire

2. RENFORCER LES CAPACITES DES OCB/ ACTEURS SOCIAUX A LA BASE PLUS IEC

3. AMELIORER LE CADRE DE VIE

- Amélioration de l'habitat
- Approvisionnement en eau potable
- Accès à l'électricité
- Amélioration de l'hygiène

4. ASSISTER LES GROUPES VULNERABLES/ LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE

- Développer l'élevage et la pêche

5. PROMOUVOIR L'ECONOMIE LOCALE

- Redynamisation de l'agriculture
- Renforcement des activités génératrices d'emploi et de revenus

CONCLUSION

A l'issue de l'atelier portant sur les consultations régionales dans la région de Fatick dans le cadre de l'élaboration du DSRP, plusieurs résultats ont été obtenus et ont permis d'exposer :

- En phase introductive, la description géographique, démographique et économique de la région
- L'analyse du contexte de la pauvreté dans la région et ses caractéristiques
- L'analyse historique ainsi que le profil régional de la pauvreté constituent les deux éléments de cette analyse.
- Les problèmes à résoudre : causes et manifestations.

Cette identification s'est faite en tenant compte des facteurs naturels, socio culturels, économiques qui régissent la pauvreté dans la région de Fatick

- Les expériences de lutte contre la pauvreté avec les projets, programmes, ONG et OCB : réussites et limites, forces et faiblesses
- Les orientations stratégiques : tendances favorables à renforcer et tendances négatives à stopper ; ciblage des groupes vulnérables ;
- Les objectifs prioritaires et les résultats attendus
- L'élaboration du plan d'action

ANNEXES

COMPTE RENDU DE L'ATELIER

1. Introduction

Dans le cadre du processus d'élaboration du Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (DSRP), des consultations régionales doivent se tenir dans les dix régions du Sénégal.

Ces consultations régionales doivent permettre l'implication effective des acteurs régionaux.

Spécifiquement, ces ateliers régionaux ont pour objectifs d'affiner le profil de pauvreté à partir d'une analyse du contexte régional, des spécificités locales et des résultats des enquêtes de perception, de faire la revue des politiques sectorielles dans la région, de revoir les plans régionaux en rapport avec les objectifs de réduction de la pauvreté, de faire le bilan des programmes et actions de lutte contre la pauvreté conduits par les services étatiques, les collectivités locales, les ONG et les divers acteurs de la société civile pour en tirer des enseignements.

Enfin, ces consultations régionales permettent de définir des objectifs prioritaires et les mesures appropriées de réduction de la pauvreté dans la région et de les inscrire dans un plan d'action.

Pour la région de Fatick, l'atelier s'est tenu les 4 et 5 octobre 2001. Une cinquantaine de personnes représentant les collectivités locales, les services techniques déconcentrés, les ONG, les OCB ont participé à l'atelier.

La cérémonie d'ouverture et de clôture a été présidée par l'adjoint du gouverneur de la région chargé du développement.

L'animation a été assurée par un modérateur principal et un modérateur assistant, par ailleurs auteur de l'enquête de perception sur la pauvreté dans la région de Fatick.

2. Déroulement de l'atelier

Les travaux se sont déroulés en séances plénières et dans des travaux de groupes.

Le guide méthodologique proposé par le secrétariat permanent du DSRP a servi de canevas pour stimuler la discussion et structurer les débats.

Aussitôt après l'ouverture le programme de l'atelier et la méthode de travail ont été présentés par et expliqués le modérateur.

Le profil régional de la pauvreté dans la région de Fatick a été présenté en guise d'exposé introductif. L'exposé a permis de bien cadrer le thème et rappeler les principales caractéristiques de la pauvreté dans la région de Fatick.

Après quelques questions de compréhension et les clarifications y relatives, la discussion a été entamée, conformément au guide méthodologique.

Ainsi la partie 1 de l'étape 1 concernant l'analyse historique de la pauvreté dans la région, c'est à dire l'identification des facteurs qui ont contribué à la pauvreté a fait l'objet d'un premier tour de table.

Par la suite l'équipe d'animation a proposé de traiter la partie 2 de l'étape 1 : identification des facteurs qui ont contribué à réduire la pauvreté, dans les travaux de groupe.

Les groupes ont été constitués dans un souci de bien faire ressortir les caractéristiques et potentialités et préoccupations des différents départements qui constituent la région de Fatick à savoir Fatick, Foundiougne et Gossas. .

Les premiers travaux de groupe ont porté l'étape 2 : analyse du contexte régional de la pauvreté (après midi du premier jour). La contrainte de temps étant manifeste, à la fin de la première journée, l'équipe d'animation en concertation avec les animateurs des travaux de groupe a proposé de poursuivre les travaux de groupe jusqu'à l'étape 3 : Elaboration des stratégies

Ainsi, la séance plénière tenue en fin de matinée de la deuxième journée a portée sur :

L'Etape 1.2: identification des facteurs qui ont contribué à réduire la pauvreté

L'Etape 2 : Analyse du contexte régional de la pauvreté

L'Etape 3 : Elaboration des stratégies

La synthèse a permis d'identifier les grands axes du plan d'action, notamment les objectifs communs aux trois groupes de travail.

Une fois les objectifs définis, un schéma a été présenté par le modérateur, discuté et adopté en plénière, en vue de l'élaboration du plan d'action. Ce schéma comporte les rubriques suivantes :

- **Objectifs,**
- **Résultats,**
- **Principales lignes d'action,**
- **Indicateurs,**
- **Acteurs impliqués.**

L'élaboration du plan d'action s'est poursuivie en travaux de groupe.

3. Principaux résultats de l'atelier

Parmi les contributions importantes que l'atelier a apportées à une lecture plus complète des problèmes de pauvreté dans la région de Fatick, on peut citer :

L'analyse historique,

L'analyse des expériences en matière de lutte contre la pauvreté,

Le ciblage des groupes vulnérables.

Ces contributions sont intégrées dans le rapport principal.

Conclusion

L'atelier a permis de revisiter le contexte et les problèmes de pauvreté dans la région de Fatick, et d'identifier des pistes de solutions. Un moment fort et riche en enseignements au plan méthodologique, a été l'analyse

historique. Elle a prouvé qu'il existe une sorte de mémoire collective par rapport aux problèmes de développement.

Toutefois, de l'avis de beaucoup de participants, les plans d'actions sont déjà nombreux, dans lesquels sont déjà inscrites des mesures de réduction de la pauvreté. Ce qui a toujours fait défaut, c'est plutôt le passage de plans d'actions à des actions concrètes.

LISTE DES PARTICIPANTS

PRENOM/ NOM	FONCTION/ ORGANISME
Abdou Karim FALL	Vice Président CR Keur Samba Guèye
Abdou CISSE	Vice Président CNCR
Aly TALL	Vice Président CR Nioro A. Tall
Moussa DIOP	Service Régional Expansion Rurale de Fatick
Cdt Abdoulaye Loli Ndaw	Service Régional des Eaux et Forêts
Abdoulaye Ndiaye	Président du conseil rural de Djilor
Omar Ndongue,	président du conseil rural de Dionewar
Babacar Diaham	Président du conseil rural de Diosong
Katy Bâ	Conseil départemental de la jeunesse, Foundiougne
Mame Seyni Labou	Conseil départemental de la jeunesse Fatick/Diofor
Michel Diom	1 ^{er} vice président, conseil rural de Djilas
Dame Loum	Président du conseil rural de Colobane
Modou Diop	Président du conseil rural de Ndiago
Ibou Ngom	Direction régionale du développement rural Fatick
Niokhobaye Diouf	Président du conseil rural de Naikhar
El H. Amacodou Ndiaye	Président du conseil rural de Diaoulé
Amadou Dieng	PRN/phase test Gossas
El H ;Malick Ndiaye	Président du conseil régional de la jeunesse Fatick (Gossas)
Mouhamed Ndiaye	V.S.C.N Sadio
El H. Marone,	Secrétaire, représentant le président du conseil rural de Ouadiour
Seyni Ndiaye	Président du conseil départemental de la jeunesse, Gossas
Abdoulaye Mboup	Président du conseil rural Ourour
Abdou Léye	Président du conseil rural Mbar
Mamadou Gueye	Premier adjoint au maire de Kahone
Diogop Bodian	Représentant le Président du conseil rural de Ngathie
Alioune Diop	Adjoint au maire de Guinguinéo
Amina Diack	Vice présidente AFEE
Dib Diouf	Premier vice président Conseil rural de Diouroup
Amina Coly	Assistante sociale au CPRS/Fatick
Waly Alioune Sène	Président conseil rural Mbèllacadio
Abdoulaye Sémou Ndour	Président du conseil rural Diakhao Sine
Diène Faye	Président conseil rural Diarrère
Bruno Moussa Fall	CARITAS
Wagane Faye	ARAF
Babacar Faye	Mairie Fatick
Ibou Sarr	Mairie Diofor
Robert Faye	Mairie Passy
Idissa Sow	Association des handicapés
Pape Saliou Touré	Chef service régional de la planification Fatick
Souleymane Faye	Ministère de l'intérieur, Dakar
El Hadji Ndao	IAA/Fatick
Aïssatou Ndiaye Sow	SRDC/Fatick
Issa Diop	Chef service régional de la prévision et de la statistique/Fatick
Mamadou A. Niang	Secrétariat permanent DSRP

Ousmane sall	Chef service régional aménagement du territoire
Robert Bathia	GTZ/Conseiller au MEF
Marie Diokh	Sociologue, consultante
Moussa Guèye	Modérateur consultant.